

# JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2019/11/03/2019015918/justel>

---

Dossier numéro : 2019-11-03/13

## Titre

3 NOVEMBRE 2019. - Arrêté royal accordant une aide financière de 9.112.176,88 euros aux organismes pour le recrutement de personnel chargé de l'accompagnement de mesures judiciaires pour l'année 2019

Source : INTERIEUR.JUSTICE

Publication : Moniteur belge du 30-12-2019 page : 119057

Entrée en vigueur : 01-01-2019

---

## Table des matières

Art. 1-4

---

## Texte

Article [1er](#). Comme le prévoit la convention conclue entre l'organisation et l'Etat belge, représenté par le Ministre de la Justice, il est octroyé, pour l'année 2019 une intervention annuelle de:

- € 46.892,71 à la ville d'Alost pour le recrutement d'une personne de niveau B à temps plein;
- € 103.026,35 à la commune d'Amay pour le recrutement d'une personne de niveau B à temps plein, d'une personne de niveau A à trois-quarts temps ainsi que d'une personne de Niveau B à un quart temps;
- € 130.136,35 à la commune d'Anderlecht pour le recrutement d'une personne de niveau A et d'une personne de niveau B à temps plein, et d'une personne de niveau B à mi-temps;
- € 140.678,13 à la commune de Ans pour le recrutement de trois personnes de niveau B à temps plein;
- € 458.385,32 à la ville d'Anvers pour le recrutement d'une personne de niveau A, de huit personnes de niveau B à temps plein, et d'une personne de niveau B à mi-temps;
- € 59.547,28 à la ville de Ath pour le recrutement d'une personne de niveau A à temps plein;
- € 59.547,28 à la commune d'Auderghem pour le recrutement d'une personne de niveau A à temps plein;
- € 70.589,07 au Centre Public d'Action Sociale de Bastogne pour le recrutement d'une personne de niveau B à temps plein ainsi que d'une personne de niveau B à mi-temps;
- € 40.584,63 à la commune de Bonheiden pour le recrutement d'une personne de niveau C à temps plein;
- € 40.584,63 à la commune de Boom pour le recrutement d'une personne de niveau C à temps plein ;
- € 236.576,34 à la ville de Bruges pour le recrutement de deux personnes de niveau A et de deux personnes de niveau B à temps plein, ainsi que d'une personne de niveau B à mi-temps;
- € 119.094,56 à la ville de Bruxelles pour le recrutement de deux personnes de niveau A à temps plein;
- € 117.481,78 à le Centrum voor Algemeen pour le recrutement de deux personnes de niveau B à temps plein et d'une personne de niveau B à mi-temps;
- € 452.077,24 à la ville de Charleroi pour le recrutement d'une personne de niveau A, de sept personnes de niveau B à temps plein, d'une personne de niveau B à mi-temps et d'une personne de niveau C à temps plein;
- € 119.094,56 à la ville de Châtelet pour le recrutement de deux personnes de niveau A à temps plein;
- € 351.983,74 à la commune de Chaudfontaine pour le recrutement d'une personne de niveau A, de quatre personnes de niveau B, de deux personnes de niveau C à temps plein, et d'une personne de niveau B à mi-temps;
- € 46.892,71 à la commune de Colfontaine pour le recrutement d'une personne de niveau B à temps plein;
- € 46.892,71 à la ville de Couvin pour le recrutement d'une personne de niveau B à temps plein;
- € 141.216,54 à la ville de Termonde pour le recrutement de deux personnes de niveau C à temps plein, et de deux personnes de niveau A à mi-temps;
- € 87.477,34 à de Wroeter asbl pour le recrutement d'une personne de niveau B à temps plein, et d'une